



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Communiqué de presse Négociations salariales

**STABILISER CE QUI A ÉTÉ GAGNÉ PAR LA NÉGOCIATION,
POURSUIVRE ENCORE ET TOUJOURS LE CHEMIN VERS UN ACCORD FINAL ÉQUITABLE, ATTRACTIF,
DANS L'INTÉRÊT DE L'ENTIER DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

Telle est la voie prise par le comité central (délégation de toutes les associations FSF) de la FSF au soir de cette journée de négociation du 27 mai 2008.

Réunie en séance extraordinaire, cette instance a procédé à un examen minutieux de ce document d'orientation générale négocié par la Délégation du Conseil d'Etat et les fédérations syndicales. Le comité central en a relevé les points positifs, **éléments âprement négociés et obtenus grâce à la force de proposition de la FSF.**

Il en est ainsi :

- De la formule de la bascule dans le nouveau système qui reconnaît davantage les années passées au service de l'Etat,
- De la possibilité de créer des demi-classes, palier intermédiaire permettant d'affiner le classement de certaines fonctions,
- De la réduction de la durée des annuités, qui passent de 30 à 26 ans,
- De l'ouverture de négociations sectorielles sur la prise en considération de la perte de salaire carrière des enseignants du secondaire, pour lesquels des mesures transitoires devraient voir le jour,
- De l'accord permettant un meilleur classement de certaines catégories du personnel soignant du CHUV,
- De la création d'organes de recours permettant de revoir les situations individuelles, dès la mise en vigueur de Decfo Sysrem et revisiter la classification des fonctions dès 2012.

Dans le cadre financier donné par le CE, la FSF est fière d'avoir mené cette première étape des négociations à un terme acceptable pour ses membres. Mais le vote unanime des représentants des associations doit encore être validé par les comités respectifs qui seront tous consultés d'ici au 1^{er} juin 2008, dans l'optique d'autoriser la délégation des négociateurs FSF à signer le document d'orientation générale le 2 juin prochain.

Néanmoins, **Beaucoup de travail reste encore à faire**, en effet ce document d'orientation n'est pas totalement satisfaisant et la fédération espère de nouvelles avancées, notamment :

- pour le salaire minimum, toujours insuffisant,
- pour certains secteurs, tel le secteur pénitentiaire ou celui de la faune, pour les laborantins etc.,
- pour le maintien d'un certain nombre d'indemnités dans des fonctions d'une extrême pénibilité etc.

Enfin, la FSF attend avec impatience les résultats des classifications inconnues et du positionnement individuel de chaque employé. Forte de ces informations essentielles, elle mettra tout en œuvre pour obtenir un accord final cohérent, équitable pour tous **qui reste, néanmoins, conditionné à une acceptation de l'ensemble de ses membres.**

En outre, sans nier les différences de culture entre les trois fédérations syndicales, la FSF souligne le respect qui a prévalu tout au long de cette première phase de négociation entre les trois partenaires syndicaux.

Lausanne, le 28 mai 2008

M. Alain Martin – Président *ad interim* - 076 536 43 22

Mme Béatrice Métraux. – Secrétaire général de la FSF – 079 703 82 29

M. Martial de Montmollin - Président (dès le 1^{er} juillet 2008) - 079 669 06 11